

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Président de Région,

En ce début 2023, la CGT vous adresse ses propositions pour les mois à venir pour les agents régionaux :

➤ *Sur le pouvoir d'achat*

Alors que la hausse des prix frappe de plein fouet les salariés, la CGT vous demande une amélioration réelle et concrète du pouvoir d'achat des agents de votre collectivité :

- La revalorisation du régime indemnitaire pour tenir compte de l'inflation
- L'égalité entre les filières dans le régime indemnitaire, et entre les champs professionnels. Pourquoi aujourd'hui au sein de notre collectivité, pour des missions équivalentes, un adjoint technique des lycées a 230€ de moins par mois qu'un adjoint technique des sièges ou ports, soit plus de 2700€ par an ?
- La revalorisation de la participation employeur à la complémentaire santé, dont les tarifs ont augmenté de 6,9%
- L'augmentation du forfait télétravail comme les textes le permettent, la mise en place d'un forfait mobilité durable pour favoriser le vélo ou le covoiturage

➤ *Sur les promotions internes*

Dans les messages de vœux aux agents, vous les remerciez pour leur « engagement sans faille ». Pourtant au regard des tableaux de promotion interne (promotions et avancements de grade) publiés il y a un mois, nous constatons le grand décalage entre votre discours sur la reconnaissance du travail et la réalité des décisions de promotion et avancement de grade que vous prenez.

Sur les grades qui concernent le plus d'agents, la promotion est plus que faible :

>Pour 2202 agents promouvables au grade d'adjoint technique principal 1ere classe des établissements d'enseignement et 60% de promotions possibles... En réalité : 55 promotions (2,4%)

>Pour 3059 agents promouvables au grade d'agent de maîtrise, et en théorie la possibilité de nommer 100%... En réalité : 24 promotions (0,7%...)

Combien de collègues qui partiront à la retraite après avoir espéré, des années, en vain, une évolution de leur carrière qu'il est en votre pouvoir de leur accorder ? Combien ont passé les examens professionnels sans se voir ensuite reconnus par la région ? Combien de temps encore les inégalités femmes/hommes dans la promotion ?

La CGT demande :

- Une révision des lignes directrices de gestion (amélioration des critères de promotion interne, réelles perspectives d'évolution de carrière des agents, meilleure reconnaissance des lauréats d'examen pro).
- Un engagement sur une augmentation significative du nombre de promotions.

➤ *Sur les effectifs et les conditions de travail :*

Nous alertons depuis des années sur la baisse des effectifs titulaires qui a un impact direct sur les conditions de travail et la santé des agents, comme sur la qualité du service public.

La CGT demande :

- Des recrutements et déprécarisations de contractuels à hauteur des départs en retraite et de l'ensemble des postes titulaires qui ont disparu depuis 5 ans (soit bien au-delà des 1000 recrutements annoncés sur 3 ans).
- L'amélioration de la Grille d'attribution des moyens humains dans les lycées qui, en son état actuel, signifie la dégradation des conditions de travail dans une bonne partie des établissements.

Enfin, alors que la « réforme » des retraites annoncée nous promet de travailler plus longtemps et pour une durée de cotisation augmentée, nous vous invitons à peser de tout votre poids dans les débats nationaux pour empêcher ce nouveau recul social pour l'ensemble des salariés.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations,

Pour la CGT Région Hauts-de-France,
Les secrétaires généraux adjoints,

Xavier DECROCK, Joseph DEMEULEMEESTER, Francis PESANT